



Livre blanc sur la Sécurité **Audio conférence avec M. DARMANIN,**

Samedi 14 novembre 2020, au soir, le Ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN a souhaité nous présenter succinctement le livre blanc sur la Sécurité avant la sortie de son interview au Parisien le dimanche.

Ce livre blanc devrait être accessible en ligne sur l'intranet du ministère dès cette semaine.

Le SNIPAT avait participé aux groupes de travail sur ce livre blanc, et avait déploré que cela soit des Préfets qui en aient la charge, et qu'il y ait un manque d'ambition pour les PATS et pour leur redonner une place reconnue au sein de la Police Nationale.

Le ministre a rappelé que ce livre blanc avait été commandé par Edouard Philippe, et démarré par son prédécesseur Christophe CASTANER, et lui arrive en fin de travaux.

Ce livre blanc est présenté comme un document de réflexion, évolutif et nous allons l'éplucher (plus de 300 pages plus les annexes) pour formuler nos observations.

Il devrait faire plus de 200 propositions.

Des grandes lignes ont été esquissées lors de cette présentation comme :

- une **nouvelle répartition territoriale entre Police et Gendarmerie,**
- un recours à **une réserve axée plus sur la société et les citoyens,** en se basant sur l'exemple des sapeurs pompiers volontaires,
- une **amélioration de la** communication,
- une **évolution de l'organisation** pour prendre en compte l'évolution de la délinquance, et **notamment en matière numérique...**

Une idée intéressante, la recherche de temps fonctionnaire pour l'opérationnel, et notamment le renforcement de la substitution.

Dossier porté à bout de bras par le SNIPAT depuis des années.

En revanche, nous serons extrêmement vigilants à la volonté de renforcement du rôle du Préfet de département et du continuum de sécurité (renforcement des polices municipales).

Après la PTS, la lutte contre la cybercriminalité pourrait devenir un service à compétence nationale.

Derrière ces services , il est évoqué la possibilité de mutualiser Police et Gendarmerie, et la nouvelle répartition territoriale entre les deux forces devra se caler sur les bassins de délinquance et les intercommunalités.

La PTS voit son avenir largement évoqué dans le livre blanc.

Concernant **la Préfecture de Police de PARIS, son modèle ne sera pas remis en cause**, mais son articulation avec la DGPN devra être meilleure.

Ensuite, il nous est annoncé **une unification de la gouvernance en Police, avec la création de Directions Départementales de Police (regroupant toutes les directions SP,PJ,PAF...), et de Directions Zonales également, lesquelles pourraient être rattachées à la DRCPN.**

La DGPN sera épaulée par un DGPN adjoint et une équipe projet chargée de la renforcer sur deux ans.

Concernant l'image de la Police, on veut faire de la déontologie un outil de fierté et pas de sanction disciplinaire, il est question de l'exemplarité de la Police.

Une fois les grandes lignes développées par les préfets en charge des différents groupes de travail, le ministre a souhaité ajouter que compte tenu de sa découverte du projet bien avancé, **il avait demandé d'accentuer sur trois points :**

1-La sécurité civile, cœur des situations de crises doit devenir une vraie direction d'anticipation des crises pour se spécialiser (expérience de la crise sanitaire). Le ministère de l'Intérieur doit rester le ministère gestionnaire des situations de crises.

2-La répartition Police -Gendarmerie, si le ministre ne se dit pas favorable à une fusion, il veut une meilleure répartition en tenant compte notamment des bassins de délinquance.

3-Sur la réorganisation de la Police , il souhaite une modernisation de la PP et une meilleure articulation avec la DGPN, et il souhaite d'ores et déjà la création de 3 directions départementales de Police dans le Pas de CALAIS, la SAVOIE, et les PYRENEES ORIENTALES (trois directions choisies pour leur problématiques frontalières notamment).

Le SNIPAT est intervenu pour dire qu'il attendait de voir dans le détail les propositions, mais s'est dit placer beaucoup d'espoirs dans le renforcement de la DGPN, la création de directions zonales et départementales de Police, et l'accentuation de la substitution.

Mais nous avons déclaré que tout cela devait nécessairement s'accompagner pour une réussite pleine et entière, d'un rattachement de TOUS les PATS du périmètre Police en gestion à la DGPN, faute de quoi, les réformes ne se feront pas.

IL FAUT QUE NOUS AYONS NOTRE PLACE EN POLICE ET QUE LA POLICE PUISSE NOUS VALORISER SANS PASSER SOUS LES FOURCHES CAUDINES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL QUI MÉCONNAÎT NOS MISSIONS.